



J Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice

L'IERDJ, structure
de référence pour
la recherche sur le droit
et la justice

L'IERDJ assure la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion de connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice dans tous les champs disciplinaires pertinents. Groupement d'intérêt public (GIP) riche d'une expérience de trente ans, il est le fruit du rapprochement en 2022 de l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ) et de la Mission de recherche Droit et Justice (MRDJ).

Par son statut, sa gouvernance, son histoire, la composition de son équipe et une démarche résolument interdisciplinaire, l'IERDJ se situe au point de convergence des ordres judiciaires, des professions juridiques, des institutions et de la multiplicité des cultures juridiques.

Il constitue un lieu de liberté de pensée, d'imagination et de rencontres pour les professionnels et les chercheurs et s'appuie sur la rigueur, l'indépendance, la reconnaissance et l'ouverture d'esprit qui caractérisent le monde de la recherche.



L'IERDJ est un lieu d'échange unique où se retrouvent des responsables publics, des théoriciens et des praticiens du droit, autour d'un projet commun de réflexion sur les grands enjeux juridiques de demain."

Pierre MOSCOVICI,
Premier président de la Cour des comptes
et actuel président du GIP

Soutenir la recherche sur le droit et la justice

L'IERDJ anime et soutient la recherche fondamentale et appliquée à travers un large éventail de moyens : le lancement d'appels à projet thématiques, l'examen de projets spontanés, et la mise en place de recherches ou d'études plus ciblées aux résultats plus rapidement partageables. La sélection des thèmes est alimentée par des échanges réguliers avec les membres de l'Institut et son conseil scientifique. Une attention particulière portée à l'actualité et ses impacts sur le droit et la justice qui vise à mieux prendre en compte les perceptions et attentes de la société civile.

Produire et promouvoir la connaissance des enjeux du droit et de la justice

L'IERDJ se veut être « un catalyseur d'idées et d'actions au service de la justice, à la hauteur des enjeux sociétaux » avec comme finalité de fédérer professionnels et chercheurs autour du même objectif : promouvoir la connaissance des enjeux du droit et de la justice. Pour ce faire, l'Institut assure la mobilisation des savoirs, la production de connaissances et d'analyses objectives rétrospectives et prospectives afin de pouvoir constituer un appui pour la pratique du droit et de la justice, tout comme pour l'aide à la définition et à l'évaluation des politiques publiques de la justice. Pour compléter la diffusion des résultats de recherche dans la sphère scientifique, l'IERDJ s'attache à les valoriser vers les autres acteurs professionnels et vers le public. Cette dissémination prend la forme de publications écrites synthétiques, de réalisations audiovisuelles et la promotion des travaux de thèse ou de recherche à travers l'organisation des Prix Jean Carbonnier et Vendôme. L'Institut organise également séminaires, colloques et tables rondes tout au long de l'année et met très largement à disposition ses productions et les projets auxquels il participe via un centre de ressources numériques.

Développer la coopération nationale, européenne et internationale entre les acteurs

L'IERDJ développe un réseau de partenaires avec les institutions et laboratoires de recherche qui ont vocation à produire des connaissances pluridisciplinaires sur le droit et la justice. Parmi celles-ci figurent des associations professionnelles et des structures qui fédèrent plusieurs champs de recherche à l'échelle régionale, dans l'Union Européenne et à l'international.

LA GOUVERNANCE DE L'IERDJ

L'IERDJ est composé de 17 membres qui assurent collectivement la gouvernance au sein d'une assemblée générale dont la présidence tournante est assurée par les chefs des hautes juridictions françaises. L'assemblée générale annuelle accueille également 5 partenaires associés. Cette gouvernance active permet de statuer sur la programmation de l'Institut après avis du Conseil scientifique et de déterminer le budget pour l'année à venir.

Les membres sont :

- **L'État** : Ministère de la justice
- **Les hautes juridictions françaises** : le Conseil Constitutionnel, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et la Cour des comptes
- **Les acteurs de la recherche** : le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, le Centre National pour la Recherche Scientifique
- **La Caisse des Dépôts**
- **L'École nationale de la magistrature**
- **Les professions juridiques** : Conseil National des Barreaux, Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Conseil Supérieur du Notariat, Chambre nationale des commissaires de justice, Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, Association Française des Juristes d'Entreprise, Cercle Montesquieu
- **Les partenaires associés** : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères • Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique • Association Française pour l'Histoire de la Justice • Conférence Générale des Juges Consulaires de France • Conseil supérieur de la prud'homie

Le conseil scientifique

Le conseil scientifique participe au rayonnement international de l'Institut. Il est consulté sur les orientations de programmation scientifique et sur l'ensemble des projets de recherche proposés. Il contribue également aux autres réflexions conduites par le groupement.

Ses membres sont reconnus pour leur compétence scientifique et son président, personnalité éminente du monde de la recherche, assiste au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Il est actuellement présidé par **Françoise TULKENS**, professeure extraordinaire de droit à l'université de Louvain et ancienne juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH).

“ Nous avons besoin d'une recherche de veille mais aussi d'une recherche de pointe qui est essentielle si on veut avancer, comprendre le passé, vivre le présent et penser l'avenir... une recherche visionnaire qui ait un impact sociétal.”

Françoise TULKENS, présidente du conseil scientifique de l'IERDJ

L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle de l'IERDJ, dirigée par **Valérie SAGANT**, magistrate, est constituée d'une vingtaine de personnes, aux profils et aux expériences variées, cette diversité étant le ferment de l'approche pluridisciplinaire prônée par le groupement.

“ Au sein de l'IERDJ, notre rôle est non seulement de produire des connaissances scientifiques rigoureuses sur le droit et la justice, mais aussi de les diffuser largement, et au-delà de convaincre les décideurs publics, comme les professionnels de terrain de les prendre en considération pour définir leurs pratiques et leurs politiques publiques.”

Valérie SAGANT, directrice de l'IERDJ

L'IERDJ en chiffres*

- **2022** : naissance de l'Institut
- **17** membres fondateurs
- **5** partenaires associés
- **20** collaborateurs
- **71** recherches soutenues par l'IERDJ en cours de réalisation
- **12** recherches publiées en 2023
- **45** événements organisés en 2023

*Chiffres clés au 31 décembre 2023

Adresse postale
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Adresse bureaux
47 bis rue des Vinaigriers
75010 Paris

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux



[gip-ierdj.fr](https://www.gip-ierdj.fr)